

# RÉSISTANCE SOCIALE

" La République sera sociale ou ne sera pas ! " J. Jaurès



## L'ÉDITO

**Nous tiendrons donc nos 9èmes Vendémiaires le  
SAMEDI 25 JUIN 2011 à PARIS**

De 10h00 à 17h00 – École primaire Keller  
10, rue Keller, 11<sup>ème</sup> arr.  
Metro Ledru-Rollin ou Voltaire

A l'ordre du jour, deux sujets au cœur de l'actualité : la privatisation de la Sécurité sociale, le matin, la centralité de la question des salaires et du pouvoir d'achat, l'après-midi.

**La « réforme » de la dépendance n'est qu'une étape de plus dans la privatisation de la Sécurité sociale.** Celle-ci, organisée à la Libération, est avant tout le résultat des luttes du mouvement ouvrier et de sa volonté de permettre à chacun d'avoir accès à des soins de qualité, de se protéger des accidents du travail, de pouvoir élever correctement ses enfants et, enfin, de se préparer une fin de vie décente. On voit bien comment, depuis plus de 25 ans, toute cette architecture de solidarité est remise en cause. Non seulement parce qu'elle soustrait aux puissances d'argent un gigantesque marché, mais aussi parce qu'il faut à toutes forces que la Finance gagne la lutte des classes et renvoie aux oubliettes les combats des salariés du 19<sup>ème</sup> siècle pour les assurances sociales et les mutuelles qui sont à la base de la construction de la solidarité. Dans les années 1990 –et même avant– les hôpitaux ont vu arriver les budgets d'austérité tandis que le déremboursement des médicaments et les franchises médicales se généralisaient. S'en prendre trop directement à la « Sécu » aurait été trop gros ; on a donc transféré la protection primaire de la Sécu sur la protection complémentaire assurée par les mutuelles. Puis on a organisé la mise en concurrence de ces mutuelles (fondées sur l'entraide et avec cotisations selon le revenu mais accès aux soins identique) par des assurances gérées par des groupes financiers. Evidemment, les classes moyennes ont été commercialement intéressées. Pour résister, les mutuelles se sont faites moins « mutuelles » et plus « assurances », présentant des packages où on « choisit » ses protections. Le mal était fait ; on était bien loin de l'esprit d'origine où les régimes spéciaux, fruits, comme les mutuelles, de luttes spécifiques, devaient à terme se fondre dans un régime général unique ! Une bataille idéologique de perdue.

Celle que nous avons à mener sur la dépendance est du même type. A partir de louables intentions : prendre en compte la perte d'autonomie des personnes âgées entre autres, on invente des « risques » supplémentaires ou on concocte des « branches » nouvelles sans prendre garde à la volonté sous-jacente de décrédibiliser la « sec-soc » et d'offrir aux assurances un pont d'or.

(suite page 2)

carte de résistance santé

une Sécu solidaire...



...c'est **vital**

EMISE LE 15/03/1944

Collectif de résistance santé

Pour un débat citoyen sur la santé...

...pour que la santé ne soit pas une marchandise !

## SOMMAIRE

**p1 et 2** : L'édito

**p.2 à 4** : 9èmes

Vendémiaires – Première  
table ronde

**p.5 à 7** : 9èmes

Vendémiaires – Deuxième  
table ronde

**p.8** : Programme des  
9<sup>èmes</sup> Vendémiaires



### L'ÉDITO (suite)

**La table ronde de l'après-midi a la même préoccupation : démontrer comment depuis plus de deux décennies, la socialisation recule au profit de l'individualisation ;** et comment, bien sûr, le corollaire en est la dégradation du rapport capital / travail.

Dans la Fonction publique, en particulier la Territoriale, les salaires des catégories C et B stagnent. Dans le secteur public, l'emploi précaire se généralise. Le nombre d'allocataires de minima sociaux est effarant, ce qui n'empêche pas Laurent Wauquiez de vouloir « les mettre au travail gratuitement ». Le pouvoir d'achat du salaire est en baisse... et cela concerne au premier chef celui qui ne vit que de son salaire, pas du revenu de ses actions ! Comment vivre correctement avec le SMIC quand les loyers, le prix de l'énergie ou de l'eau, de l'essence ou des transports en commun flambent ? Quand on détruit les hôpitaux publics, l'école, la SNCF, quand on privatise EdF, les télécoms, les autoroutes ? Sans parler des retraites !

Mme Lagarde se plaît à le rappeler : grâce à ses services publics, la France tient mieux face à la crise que ses voisins européens. Certes, les solutions du FMI et de l'UE n'ont pas encore été imposées à notre pays, contrairement à la Grèce ou au Portugal. Certes les jeunes sont moins nombreux place de la Bastille qu'à Madrid ou Barcelone. Pour combien de temps, quand le chômage des jeunes atteint 25 % en France, tandis que le salaire des grands patrons a doublé ? Tandis que l'injustice fiscale règne. Oui, beaucoup de nos concitoyens rognent depuis longtemps sur leurs loisirs et les vacances des enfants, sur les soins dentaires, ... mais ils commencent à regarder de près les prix des produits de 1<sup>ère</sup> nécessité : je veux parler de l'alimentation : l'indice des prix alimentaires vient de battre des records !

Ce 2<sup>ème</sup> débat s'inscrira donc tout à fait dans la logique de la matinée.

**Nous vous attendons tous, un an avant une élection cruciale, pour échanger sur le type de société que nous voulons réellement construire au-delà du simple rejet de l'actuel gouvernement.**

**Marinette BACHE**

## 9èmes VENDÉMIAIRES – 1<sup>ère</sup> TABLE RONDE

### « Résister à la destruction des mécanismes de sécurité sociale »

Introduction et animation : **Jean-Claude Chailley**, secrétaire général de Résistance Sociale

#### Introduction au débat de la 1<sup>ère</sup> table ronde :

- **résister victorieusement à la destruction de la Sécurité sociale par le projet de « réforme de la dépendance des personnes âgées » ;**
- **donner à la Sécurité sociale le plein épanouissement auquel rêvaient ses fondateurs.**

L'ordonnance du 4 octobre 1945 est au cœur du programme du Conseil national de la Résistance. Il affirme la primauté de l'intérêt général et s'en donne les moyens à travers le développement du secteur public et nationalisé, moteur de la politique industrielle et de recherche, les lois sociales, la Sécurité sociale :

« La Sécurité sociale est la garantie donnée à chacun qu'en toutes circonstances il disposera des moyens nécessaires... »

« La Sécurité sociale appelle l'aménagement d'une vaste organisation nationale d'entraide obligatoire. »

« Le but final à atteindre est la réalisation d'un plan qui couvre l'ensemble de la population du pays contre l'ensemble des facteurs d'insécurité. »

#### Synthèse du « raisonnement » de Sarkozy et du MEDEF

- « ...il nous faut inventer autre chose que le modèle traditionnel de couverture des risques par la Sécurité sociale » (N. Sarkozy)
- Les personnes âgées ne deviennent pas toutes dépendantes, donc c'est un risque.
- C'est un phénomène « nouveau », de nature totalement différente.
- Donc c'est un nouveau risque, un 5<sup>ème</sup> risque.
- Il sera pris en charge **en dehors de la Sécurité sociale**, avec participation des compagnies d'assurance à la gouvernance.
- La crise est durable. Les finances publiques seront « exsangues » jusqu'en 2060 (*sic*). Le MEDEF, les entreprises ne pourront assumer le financement de la protection sociale.
- Donc au-delà d'un « socle » pour les plus démunis, il faut un financement spécifique complémentaire reposant essentiellement sur les ménages : assurances privées, CSG, ...
- Pour faire des économies, il faut fermer 30 000 lits supplémentaires en hôpitaux publics, notamment en gériatrie, et continuer l'ouverture d'EHPAD

(Établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) par les multinationales.

- Idem pour l'aide à domicile. Le MEDEF exige l'application totale de la directive services pour augmenter la part de « marché » des multinationales.

**Avant d'analyser les termes du débat, trois remarques :**

- ➔ Cette réforme ne repose PAS sur le caractère obligatoire des assurances, qui peut être abandonné.
- ➔ Le 5<sup>ème</sup> risque appelle les 6<sup>ème</sup>, 7<sup>ème</sup>, 8<sup>ème</sup>, ... sous tous les prétextes.
- ➔ Le raisonnement sur la perte d'autonomie des personnes âgées vaut pour n'importe quelle hospitalisation...dans laquelle il y a une partie qu'on peut qualifier de dépendance. **Cette réforme implique donc l'explosion des franchises médicales, la fin du 100 %, et d'autres assurances pour d'autres « risques ».**

#### ► C'EST UNE RÉFORME DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

- N. Sarkozy, 10 février : « ...il nous faut inventer **autre chose que le modèle traditionnel de couverture des risques par la Sécurité sociale.** »
- F. Fillon, discours de politique générale : « Cette concertation nationale aura évidemment pour but immédiat de traiter de la question de la dépendance », ...mais elle devra aussi « examiner les voies et moyens de **réguler les dépenses de santé, de fixer la part des régimes obligatoires et complémentaires, de diversifier les modes de financement.** ».
- MEDEF, 20 propositions : « cette réforme ne peut être déconnectée de celle, urgente et annoncée par les pouvoirs publics, du financement de notre protection sociale. Elle doit même en être une **première illustration.** »

#### ► UN « NOUVEAU RISQUE » MASSIF ?

- N'y a-t-il pas toujours eu des personnes âgées prises en charge par leur famille, les hospices au Moyen-âge, les hôpitaux ou maisons de retraite médicalisées ?
- 92 % des 14 millions de retraités sont autonomes.
- La « dépendance », pour ceux qui sont concernés avant décès, ne dure que 4 ans en moyenne.
- Pas de raz-de-marée démographique : on parle en général d'augmentation de 1,2 million de personnes touchant actuellement l'APA (Allocation personnalisée d'autonomie) - moins que d'handicapés et invalides -- à 1,4 ou 1,5 million en 2025 / 2030.
- Une véritable politique de prévention, de recherche, peut la réduire : « La plupart des maladies sources de dépendance et dites liées à l'âge ont des facteurs risques modifiables. » (Françoise Forette, professeure de médecine interne et de gériatrie à l'université Paris Descartes. Médecin à l'hôpital Broca)

**Donc ce n'est PAS un « nouveau risque » ; il n'est pas et ne sera pas massif.**

#### ► MALADIE ET PERTE D'AUTONOMIE : politiquement incorrect !

C'est le fond du « débat national », ...qui ne doit pas avoir lieu. Sarkozy et le MEDEF tentent d'imposer comme une évidence ne souffrant aucune discussion que la **dépendance (ou la perte d'autonomie) n'ont aucun rapport avec la maladie.**

**Sinon on est dans la Sécurité sociale et même dans la BRANCHE MALADIE de la Sécurité sociale :** la réforme devient politiquement indéfendable.

- Le rapport Gisserot (procureure honoraire près la Cour des comptes) compare la dépendance à un accident de voiture couvert par l'assurance automobile !
- Mais pour la professeure Françoise Forette « **La dépendance est liée à la (aux) maladie(s), jamais à l'âge.** ».
- Dans les 1,2 million qui touchent l'APA il y a 850 000 Alzheimer. Qui peut nier que la perte d'autonomie est un symptôme de la maladie ?

#### ► FAUT-IL INSTAURER UN 5<sup>ème</sup> RISQUE, UNE 5<sup>ème</sup> BRANCHE ?

(Branches actuelles : Maladie, AT / MP, AF, Vieillesse)

- Pour le MEDEF et Sarkozy – qui un temps voulait une 5<sup>ème</sup> branche qui siphonnerait l'assurance maladie –, répondre OUI est incontournable sinon il n'y a plus de réforme.
- De ce qui précède, on aurait tendance à répondre NON.

En tout cas ne faisons pas d'amalgame : des militants (j'en ai été), des organisations, se prononcent pour un 5<sup>ème</sup> risque, mais sans en déduire un financement par des assurances privées. **Débattons- en fraternellement.**

#### ► LE 5<sup>ème</sup> RISQUE PREPARE LES 6<sup>ème</sup>, 7<sup>ème</sup>, ...

C'est ce qu'implique le rapport Vasselle (mission d'information du Sénat) : « l'assurance dépendance constitue une assurance de personnes, par nature aléatoire ». N'est-ce pas le cas de la quasi-totalité des maladies ou handicaps ?

#### ► LE FINANCEMENT

Les sommes – modestes – ne sont pas l'enjeu. Il s'agit :

- de créer un précédent en déconnectant le « risque dépendance » du financement général de la Sécurité sociale ;
- d'introduire, au-delà d'un « socle », des étages assurantiels appelés à se généraliser à toute la protection sociale ;
- réduire toujours davantage la part de la cotisation sociale patronale (salaire socialisé) au détriment des ménages appelés à compenser par l'impôt, la CSG, ...
- Les sommes en jeu sont modestes. Budget « dépendance » actuel : 22 mds €, dont 2/3 déjà pris en charge par la Sécurité Sociale. Budget retraites en 2011 : 202 mds € ; Budget Sécurité sociale : 450 mds €

- **L'UMP, le MEDEF**, s'appuyant sur la crise ont des idées précises pour un financement « innovant » de ce « nouveau risque » :

- écarter « *tout nouveau financement par les entreprises...* » ;
- divers étages et produits d'assurances au-dessus du « socle » ;
- « *Solidarité nationale* » : pour les plus démunis, le MEDEF et l'UMP acceptent charitablement que la solidarité nationale règle les polices d'assurance, à condition que ce soient les ménages qui paient : « *Si un recours à la solidarité nationale devait malgré tout être envisagé, il ne saurait reposer d'une manière ou d'une autre sur les entreprises et le travail. Un impôt à assiette large, type CSG, devrait être privilégié, en cohérence avec un financement de la solidarité nationale par l'impôt.* » (20 propositions du MEDEF) + rapport Vasselle.

- Attention : piège. Le rapport Rosso-Debord parlait **d'assurance obligatoire dès 40 ou 50 ans**. C'est devenu un symbole menaçant l'ensemble de la réforme. Comme elle ne repose pas dessus, le MEDEF, souhaitant conserver l'essentiel, déclare qu'il n'y « serait pas opposé. »
- Attention : piège. Si on considère que la perte d'autonomie doit être prise en charge par la Sécurité sociale, a fortiori par la branche maladie de la Sécurité sociale, **il n'y a pas à avoir de débat spécifique sur le financement de la perte d'autonomie** (débat qui en outre divise syndicats, partis, associations).

**Sinon on entre dans le piège de quel financement pour quel risque, c'est l'atomisation de la sécurité sociale.**

- Par contre, le débat sur le financement général de services public de qualité, de la Sécurité sociale, entre pleinement dans un choix de société.

### ► LE CALENDRIER ET LA STRATÉGIE

Le projet de loi doit être déposé en juillet, avec premières mesures dans le PLFSS (Projet de loi de financement de la Sécurité sociale) à l'automne.

N. Sarkozy s'est engagé vis-à-vis du G20 qu'il préside, du Pacte pour l'euro qu'il a coélaboré. Il serait bien risqué de considérer que « la montagne va accoucher d'une souris » comme on l'entend souvent.

**Il faut créer le rapport de forces maintenant.**

**L'idéal serait qu'il n'y ait ni projet de loi, ni mesures dans le PLFSS**



### ► PRISE EN CHARGE À DOMICILE, PRISE EN CHARGE EN ÉTABLISSEMENT - LES SERVICES PUBLICS

Il doit s'agir d'un vrai choix, non contraint par les impossibilités financières.

- Il faut refuser vigoureusement tout report sur les aidants (à 70 % des aidantes), chaudement recommandé par l'OCDE, la loi Bachelot, le MEDEF. Ce serait un recul historique pour les femmes, donc pour tous.
- Pour l'aide à domicile, il doit y avoir de véritables services publics, de qualité, à coût abordable, avec du personnel formé et correctement rémunéré.
- Doit-on continuer à accepter qu'on ferme des lits ou des hôpitaux publics pour les transférer aux EHPAD ? Un exemple le groupe ORPEA : 34 000 lits. Chiffre d'affaires triplé entre 2005 et 2010, +26 % au 1er trimestre 2011. Rentabilité opérationnelle : 14 % du chiffre d'affaires.
- L'intergénérationnel : la problématique couvre de la petite enfance au grand âge.
- Services à la personne, hôpital, logement, transport, médico-social, maisons de retraite... sont dans le champ – à débattre – des services publics. Salaires, retraites, partage des richesses... sont dans le débat sur le financement.

Ces deux dimensions seront abordées dans l'après midi.

### ► C'EST LA GRANDE OFFENSIVE LIBERALE CONTRE LA SECURITE SOCIALE

La droite, le patronat, n'ont jamais accepté la Sécurité sociale, fondée sur la solidarité et dont les 450 mds € échappent à la spéculation.

Les franchises médicales, les déremboursements, les dépassements d'honoraires, la loi Bachelot, la réforme des retraites, le projet de réforme de la « dépendance des personnes âgées »... suivent la même logique, totalement inscrite dans le Pacte pour l'euro qui vise à instaurer l'austérité à perpétuité.

- Faire des économies sur les budgets des services publics et de la protection sociale (RGPP...).
- Ouvrir le marché aux compagnies d'assurance, aux multinationales gérant les hôpitaux, les maisons de retraite médicalisées ou non, les services à la personne...
- C'est la baisse du pouvoir d'achat et la privatisation généralisées.

**C'EST UN CHOIX DE SOCIÉTÉ.  
TOUS ENSEMBLE CONTRE LA RÉFORME  
DE LA « DÉPENDANCE » !  
TOUS ENSEMBLE POUR SAUVER ET DÉVELOPPER  
LA SÉCURITÉ SOCIALE !**

# 9èmes VENDÉMIAIRES – 2<sup>ème</sup> TABLE RONDE

« *Mieux répartir les richesses, augmenter le pouvoir d'achat* »

Animation : *Michel Jallamion, porte-parole de Résistance Sociale*

Tous les sondages le montrent à ceux qui en douteraient encore : le pouvoir d'achat est bien évidemment la priorité de nos concitoyens.

Alors que les théories sur la croissance et la décroissance culminent et s'affrontent sur la scène politique et médiatique, la question du pouvoir d'achat, ou plus exactement celle de l'augmentation du niveau de vie pour le plus grand nombre, apparaît, pour nos concitoyens, comme négligée par les organisations de progrès. Or, bien entendu, si des réflexions existent, aucun projet structuré d'ampleur n'a vu le jour.

**Aujourd'hui, si l'on peut se poser la question de la surconsommation pour une partie des cadres de notre pays, force est de constater que le niveau de vie global est en train de se détériorer pour la majorité de nos concitoyens :**

Les scandales financiers, l'étalement des richesses (non seulement celles de nos plus hauts dirigeants à commencer par Nicolas Sarkozy, mais également celles de leaders d'opposition), créent plus qu'un sentiment de malaise, la désunion entre l'élite et le peuple, voire celle entre l'ensemble des forces politiques, les représentants et le peuple. *In fine* se pose donc le problème de la démocratie participative, de sa représentation, de nos institutions. Tout cela n'est pas étranger à la stabilité à un haut niveau du FN dans les intentions de vote : si le peuple se sent bafoué et méprisé, tout peut en sortir, le pire comme le meilleur.

Il est donc vital pour l'ensemble des forces syndicales, politiques et associatives de se mettre d'accord sur de grands axes de luttes. Cela nécessite d'échanger et de débattre. La dialectique qui s'impose à nous est que la proximité des élections présidentielles et professionnelles, tout en ne facilitent pas de tels échanges, rendent ceux-ci encore plus indispensables !

C'est donc fort modestement que nous souhaitons, par ces Vendémiaires, contribuer au débat.

## **I. Le pouvoir d'achat des salariés en perte de vitesse**

Si les prix des produits de consommation stagnent, ceux de « première nécessité » augmentent vite, beaucoup plus vite que l'indice général : 22,4 % depuis 1998 (viande : + 32 %, légumes : + 31 % ...). De plus, depuis l'année dernière, les autres aliments rattrapent leur « retard » (en un an + 4,8 % pour les fruits et + 2,2 % pour les poissons et crustacés).

Or le SMIC n'est que de 9 € brut de l'heure, soit 1 073 € net mensuel. Si depuis 1998 il a progressé de 31,72 %, les loyers ont augmenté de + 39,7 % et les prix de l'énergie ont explosé l'an dernier et au cours de la dernière décennie : + 9,6 % depuis 1998 mais 6,4 % en un an pour l'électricité, 14,6 % en un an et 81 % depuis 1998 pour le gaz, 29,4 % en un an et 194 % pour les combustibles liquides, 17 % en

un an et 78 % depuis 1998 pour les carburants et lubrifiants.

Sans parler de l'augmentation de l'abonnement téléphonique (plus de 200 %) et la nécessité de besoin nouveau comme l'abonnement au téléphone portable et à Internet !

**Or, plus les revenus sont modestes et plus ces produits représentent une part de consommation importante.**

De manière générale d'ailleurs, les 20 % de ménages percevant les plus bas revenus ont un taux d'épargne nul, voire négatif, alors que les 20 % des plus riches épargnent au moins 30 % de leurs revenus.

Le revenu disponible des ménages les plus aisés est cinq fois plus élevé que celui des plus modestes. Alors que depuis les 30 glorieuses la

différence du niveau de vie entre les 10 % les plus pauvres et les 10 % les plus riches n'avait de cesse de diminuer, on assiste à un renversement de cette tendance depuis 1998.

Beaucoup parlent du salaire médian comme étant un peu plus de 1 600 euros net. C'est vrai. Mais notons qu'il ne s'agit pas là du revenu médian mais bien de salaires. C'est-à-dire que 50 % des salariés à TEMPS PLEIN perçoivent 1 600 euros nets. Le revenu médian est lui pour un célibataire autour de 1 410 € (prestations sociales incluses).

**Concernant le niveau de vie global : en France, 13,4 % de la population vivent en dessous du seuil de pauvreté. Cela signifie très concrètement que 8 millions de personnes vivent avec moins de 908 euros par mois.**

En 2007, c'est à partir de 84 500 euros de revenu déclaré annuel par unité de consommation qu'une personne se situe parmi les 1 % les plus riches, soit 5 300 euros net par mois...

**Les revenus de ces ménages les plus aisés déclarés aux impôts ont augmenté plus vite que ceux de l'ensemble de la population.**

Lorsque nous mettons tout cela en corrélation avec les dividendes qui ont augmenté de 13 % entre 2009 et 2010, il est plus que temps de répartir les richesses autrement !

De plus, entre 2004 et 2010, si les salariés des entreprises du CAC40 ont eu une augmentation de salaire de 8 %, les dividendes versés aux actionnaires



ont augmenté de 110 % (et tout cela en faisant « abstraction » des charrettes de licenciements dues à la crise et grâce à notre secours financier !). En France, 40 % des salariés n'ont pas eu d'augmentation depuis au moins 5 ans, et le très libéral Jacques Attali indiquait que 80 % des richesses produites allaient dans les mains de 5 % des personnes.

## II. Augmenter le niveau de vie, trouver des pistes communes

### A. Augmenter le salaire, augmenter les impôts

Dans les forces de progrès, l'augmentation des salaires ne semble pas poser de problème « *a priori* » sauf que... sauf que le débat non seulement se limite à l'augmentation du SMIC et achoppe sur des querelles de montants !

Il apparaît que l'augmentation des salaires est aujourd'hui une nécessité absolue. Des points de consensus doivent être trouvés. Il n'est pas normal que d'année en année le PIB s'oriente de plus en plus vers les capitaux et de moins en moins vers les revenus ! C'est ainsi de 3 points (référence 1960-70) à 10 points (si l'on prend les chiffres au lendemain du choc pétrolier de 1979/1980) du PIB qui ont été déplacés suivant l'année de référence. Donc cela fait pour la France au minimum (mais c'est la même chose pour tous les pays de l'OCDE). 42 milliards d'euros par an que les détenteurs de capitaux ont pris aux salariés !

Ajoutons à cela la baisse des impôts (tranche maximale d'imposition à 65 % en 1980, 40 % aujourd'hui !) et cela fait en 10 ans une perte de 110 milliards d'euros pour la collectivité !

Cerise sur le gâteau, les niches fiscales représentent 146 milliards d'euros.

Le niveau de vie à relever concerne le salariat dans sa globalité : les salariés, les anciens salariés (retraités), les salariés privés de leur force de travail (Rmistes, chômeurs...), les futurs salariés (étudiants, apprentis...), les « travailleurs indépendants » (qui sont en fait des salariés externalisés payant leurs propres charges), les fonctionnaires, assimilés et emplois publics, etc. Contrairement à un *a priori* martelé par les libéraux : le salariat est de plus en plus nombreux et concerne aujourd'hui 90 % des actifs. De plus l'écart entre les employés et les « cols blancs » ne cesse de diminuer, d'où d'ailleurs la fréquence de plus en plus régulière des mobilisations conjointes des cadres et des employés comme nous l'avons vu sur le dossier des retraites. Il va donc sans dire que, bientôt, 90 % de nos concitoyens seront directement concernés par les propositions impactant le salariat.

Il est donc grand temps d'inverser cette tendance, ne serait-ce qu'en redonnant ce qui a été pris au salariat ce qui n'a rien, somme toute, de révolutionnaire.

### B. Augmenter le salaire socialisé

Les débats récents sur la Sécurité sociale et la retraite laissent ouverte une idée selon laquelle la Sécurité sociale

étant en déficit, il s'agirait de trouver la solution la moins douloureuse pour diminuer son coût. Il est curieux de constater que si l'augmentation de la CSG n'est plus taboue, il n'en est pas de même des cotisations sociales patronales. Or la Sécurité sociale, si elle est attaquée aujourd'hui, l'est aussi (mais pas seulement certes) pour une raison idéologique : c'est la mise en place d'un système unique lors de la Libération où chacun cotise selon ses moyens et perçoit selon ses besoins !

C'est une telle remise en cause du libéralisme qu'il n'est pas étonnant qu'autant de tentatives aient lieu pour la dépecer et la privatiser via notamment le recours aux complémentaires, voire à des assurances privées spécifiques. Ajoutons que pour les faibles revenus, les dépenses liées à la santé sont un des rares budgets qui n'ait pas augmenté en pourcentage du revenu disponible.

Mais une des raisons est, hélas, un recours de moins en moins fréquent aux soins, que la destruction des hôpitaux et maternités de proximité à l'œuvre ne fera qu'amplifier. De plus, le déremboursement de nombreux médicaments, la mise en place et l'augmentation des franchises médicales, etc. rendent cette stagnation illusoire dans le moyen, voire le court terme.

**Car le niveau de vie, c'est bien entendu aussi l'accès aux soins, à une retraite décente, etc.** Nous devons clairement nous poser la question de l'augmentation de la part patronale, de la resocialisation du système des complémentaires santé ainsi que de l'aménagement du territoire en termes d'offre de soins y compris en secteur 1. Ne nous voilons pas la face : l'évolution du secteur mutualiste pose problème. Ne lâchons pas la proie pour l'ombre : les véritables mutuelles n'ont rien à gagner à l'évolution en cours. C'est par la contrainte due à une mise en concurrence effrénée avec les assurances privées que certaines dérives ont lieu. Nous devons refuser, si nous considérons que la conquête mutualiste de l'histoire du monde du travail n'est pas finie, cette dérive en remettant en cause le système concurrentiel imposé. Ou sinon cela signifie simplement la mort de cette avancée, de renoncer à la fin d'une des principales avancées de l'histoire du mouvement ouvrier...

### C. Privilégier le cadre de travail stable, serein, les trajets courts, ...

Il aura fallu les nombreux suicides chez France Telecom pour que cesse l'omerta sur la pressurisation salariale, y compris des fonctionnaires (qui représentent 75 % des employés de cette entreprise).

**Si la France dispose des salariés les plus productifs au monde, cela ne peut se passer à n'importe quel prix ! Le niveau de vie c'est aussi le bien-être au travail et la tranquillité d'esprit :** la première nécessité est que la précarisation de l'emploi et la nécessité de mobilité cessent d'être présentées comme un synonyme de « modernité ». Il n'y a rien de moderne à ne pas pouvoir structurer une vie familiale, à user son temps libre dans les transports pour se rendre à son travail, à devoir changer d'adresse tous les

trois ans. D'ailleurs l'exemple de l'Espagne est révélateur : voici encore quelques années on nous en vantait le dynamisme en nous présentant les nouveaux assouplissements du droit du travail comme synonyme d'accomplissement pour la jeunesse qui trouvait là-bas son nouvel Eldorado fuyant la France et son Code du travail trop rigide ... Le peuple espagnol ne semble pas vraiment de cet avis...

Car l'augmentation du niveau de vie général passe nécessairement par le durcissement du Code du travail et le retour aux fondamentaux : la norme du contrat de travail est le CDI. Il est nécessaire que des discussions aient lieu afin que les faits suivent le droit. Cela doit commencer dans la Fonction publique et la Fonction territoriale, qui sont les premières à déroger à ce principe. Il est anormal que l'État ait recours à des contrats précaires, aidés... pour s'exonérer de stabiliser ses emplois !

Cela passe aussi par un retour à la hiérarchie des normes : quel est l'intérêt pour le salariat à ce que des accords d'entreprises puissent déroger aux accords de branches, si ce n'est vers le haut ? Comment peut-on justifier cela au nom d'une quelconque démocratie ? Comme le disait Jean-Jacques Rousseau au début du Contrat social : le droit doit protéger le faible ou sinon il cesse d'être du droit mais est simplement l'expression de la force. Or aujourd'hui le rapport de force est loin d'être à l'avantage du salariat et de ses représentants, qui plus est au niveau de l'entreprise !

### **III. Pour une politique du plein emploi, œuvrer à une politique véritablement internationaliste**

Bien entendu cela suppose la création d'emplois pour les précaires, les chômeurs, etc. Cela suppose que cessent les délocalisations. Aucun tabou ne doit exister en la matière car ce que l'on connaît en France, on le connaît non seulement dans tous les pays de l'OCDE mais même au-delà. Il ne s'agit pas de « fermer les frontières » mais de voir la réalité en face : **autoriser le libre échange et le dumping social n'arrange aucun salarié qu'ils soient en France, en Pologne, en Tunisie ou en Chine !**

Nous devons trouver des possibilités de taxer le dumping social, que ce soit par un système « d'écluse sociale », de « taxe sociale et écologique d'importation », de « subsidiarité inversée », etc. Que la concurrence internationale sur l'innovation et la recherche ait lieu cela peut créer, en partie, une dynamique positive. Mais sur les salaires ? Sur les conditions de travail ? **Où est l'avantage d'un système qui entraîne du chômage et de la misère pour les salariés des pays riches, et l'exploitation sans limite des salariés dans les pays pauvres ?**

### **IV. Développer les services publics et les outils de solidarité**

Les services publics ont, en France, une place particulière. Ce n'est pas sans raison que leur privatisation est chaque fois désavouée par nos concitoyens. L'exemple de la Poste en est emblématique. Ils sont en effet les vecteurs d'égalités souhaités par le CNR. Leur rôle d'aménagement du territoire

n'est plus à démontrer, tout comme leur rentabilité sociale. **Mais bien sûr, au sein de l'Union européenne, on estime à 70 % la part du PIB remplie par les services qui bien souvent sont encore conduits par le public. Pas étonnant que devant une telle manne qui échappe à la captation des profits, une des priorités des libéraux est de les détruire.** Et tant pis si au passage les PME sombrent, si les entrepreneurs croulent, si nos campagnes se transforment en déserts ou en lieux pour résidence secondaires, les multinationales s'en sortiront toujours, elles écraseront à arme égale toute concurrence et multiplieront les dividendes. C'est le seul objectif des détenteurs de capitaux.

**Dire cela n'est pas se contenter de l'existant. Il faut que les peuples puissent diriger politiquement les principaux outils économiques : il en va de la démocratie et de la liberté. Qu'est-ce qu'une république où seule les nantis peuvent avoir accès aux meilleurs soins, à la meilleure éducation, à la culture et aux loisirs ?**

Pour que cela n'ait lieu il faudrait que l'État puisse reprendre en main le secteur bancaire, les services,... **mais cela nécessite qu'un débat sans tabou ait lieu entre les forces de progrès sur la conception de l'État. Le schisme entre « républicains » et « alter-mondialistes » n'a que trop duré ! C'est sur cette fracture que se construisent inexorablement les victoires du libéralisme.** L'État ne doit être qu'un outil au service du peuple. Le débat doit donc être ouvert sur la souveraineté populaire, ses moyens d'expressions, la remise à plat de nos institutions dans cet unique but : **redonner aux peuples la maîtrise de la puissance publique et des choix économiques.**

Cela suppose de partir des réalités et de ne pas être aveuglés : l'histoire nous montre qu'il est faux d'attendre notre unique salut d'élus du peuple (si la Sécurité sociale était gérée par le parlement, elle serait depuis longtemps privatisée !) tout comme il est illusoire d'attendre la mise en place de normes internationales de régulations alors que tous les pays sont aux mains de la finance mondialisée... ne peut-on pas débattre sur la nécessaire démocratisation de notre société ? Ne pas croire en la possibilité de soviets permanents ne doit pas signifier renoncer à permettre d'être des citoyens actifs, à la démocratie d'être la plus directe possible. **Entre un monde où des assemblées générales décideraient de tout, tout le temps, et un autre où l'on ne demande l'avis au peuple que pour mieux s'asseoir sur ses choix, un autre type de société semble et doit être possible !**

Enfin, il est clair que les services publics doivent couvrir des champs nouveaux : il est inadmissible qu'aujourd'hui, avec la richesse que nous créons, que nous soyons dans l'incapacité de créer un logement pour tous, aussi modeste soit-il, permettre l'accès aux soins, à la culture, à Internet à tous, etc.



## Les 9èmes VENDÉMAIRES DE RÉSISTANCE SOCIALE

auront lieu le

**SAMEDI 25 JUIN 2011 à PARIS**

De 10h00 à 17h00 – École primaire Keller

10, rue Keller, 11<sup>ème</sup> arr.

Metro Ledru-Rollin ou Voltaire

Sur le thème :

**Privatisation des services publics, baisse du pouvoir d'achat et de nos retraites,  
cadeaux aux plus riches ...**

**Et maintenant, privatisation de la Sécurité sociale ?**

**QUE FAIRE ?**

**Avec, comme chaque année, la participation de personnalités du monde politique, syndical et associatif, dont :**

**Anicet Le Pors, Gérard Filoche** (BN du PS), **Jean Brafman** (FASE), **Bernard Defaix** (Convergence des SP), **Evelyne Van der Hem** (Commission Santé – PCF), **Charlotte Brun** (SN Santé du PS), **Nasser Mansouri** (Conseiller confédéral CGT aux questions économiques), **Alain Gély**, (MRC, statisticien, économiste), **Elisabeth Labaye** (responsable des questions protection sociale à la FSU), **Jean Vignes** (Secrétaire fédéral – SUD Santé-sociaux) et des représentants de la **fédération CGT-Santé**, du **SNUI** et de la **Coordination nationale des hôpitaux et maternités de proximité** ...

**1<sup>ère</sup> table ronde : Résister à la destruction des mécanismes de sécurité sociale**

- ▶ L'exemple de la privatisation de la Sécurité sociale par la « réforme de la dépendance »
- ▶ Le débat pour éviter les pièges et les confusions (nouveau risque, nouvelle branche, financement,...)

**2<sup>ème</sup> table ronde : mieux répartir les richesses, augmenter le pouvoir d'achat**

- ▶ Le pouvoir d'achat replacé au centre des préoccupations
- ▶ La dégradation du rapport capital/travail ; la revalorisation du travail
- ▶ Le pouvoir d'achat indirect : ex. des services publics

**O Frais de participation au repas : 5 euros.**

**O Inscriptions :**

- **par courriel : [vendemiaires@voila.fr](mailto:vendemiaires@voila.fr)**

- **par téléphone au 06 33 82 05 15**

- **par courrier à : Résistance sociale 121 avenue Ledru-Rollin – 75011 Paris**

**(merci de préciser votre nom et le nombre de personnes prévu)**

**VOUS AUSSI, REFUSEZ LA RÉSIGNATION,  
ADHÉREZ À RÉSISTANCE SOCIALE !!!**

Le bulletin Résistance Sociale est une publication  
de RESO, association loi 1901

**Siège social :**

121 avenue Ledru Rollin 75011 PARIS

Tel : 06 33 82 05 15

**Site Internet :** [www.resistancesociale.fr](http://www.resistancesociale.fr)

Courriel : [webmaster@resistancesociale.fr](mailto:webmaster@resistancesociale.fr)

Présidente de RESO et directrice  
de la publication :

**Marinette BACHE**

NOM ..... PRENOM : .....

ADRESSE : .....

.....

TEL : ..... Portable : .....

E-mail : .....

J'adhère à RÉSO et je verse 10 euros

Je m'abonne au bulletin « Résistance Sociale » et je verse 5 euros

Je souhaite diffuser le journal autour de moi. Adressez-moi ..... exemplaires  
par envoi.

**À retourner à : RÉSO 121 avenue Ledru Rollin 75011 PARIS**

(chèque à l'ordre de Résistance Sociale)